

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE POLYNÉSIE FRANÇAISE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE		LIBERTE - ÉGALITE - FRATERNITE DES ILES SOUS-LE-VENT
--	---	---

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE
N° 01/23 du 09 janvier 2023
Portant approbation de la décision modificative n°7 du budget général de l'exercice 2022.

Convocation N° 01/23 du 03 janvier 2023	L'an deux mille vingt et trois, le 09 du mois de janvier, le conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Thomas MOUTAME, Maire.															
	Membres	Présence	Absent	Donne pouvoir à												
Date d'affichage de la convocation 03 janvier 2023	1. M. MOUTAME Thomas	X														
	2. Mme. MANEA épouse TAEA Jeannette	X														
Date d'affichage de la délibération 10 JAN. 2023	3. M. ROOPINIA Myron, Tu		X	donne procuration à Mme. GOUPIL Juliana, conseillère municipale de Avera												
	4. Mme. AHARA épouse RUA Liliane	X														
Nombres de conseillers : 27	5. M. LACHAUX Gérald		X	donne procuration à Mme. Vahinetua TUIHANI, Maire déléguée de Avera-Faaroa												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">En exercice</td> <td style="text-align: center;">27</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Quorum</td> <td style="text-align: center;">14</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Présents</td> <td style="text-align: center;">17</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Absents</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Représentés</td> <td style="text-align: center;">09</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Volant</td> <td style="text-align: center;">26</td> </tr> </table>	En exercice	27	Quorum	14	Présents	17	Absents	10	Représentés	09	Volant	26	6. Mme. TAAE épouse TEPU Naïva		X	donne procuration Mme. RUA Liliane, 3 ^{ème} adjointe au Maire
En exercice	27															
Quorum	14															
Présents	17															
Absents	10															
Représentés	09															
Volant	26															
	7. M. HIRO Toni, Teturaiponi, Pierre		X	donne procuration à M. MOUTAME Thomas, Maire												
	8. Mme. GODFREY Marie-Louise, Ilona, Carmen, Miri	X														
	9. M. SMITH James, Maui		X	donne procuration à M. TEROU A PEU Maurice, Conseiller municipal de Avera												
Secrétaire de séance (art. L.2121-15 du CGCT) M. Carlos SCHMIDT, Conseiller municipal de Avera	10. Mme. HAOATAI épouse TUIHANI Vahinetua, Virginia	X														
	11. M. TERIIPAIA Stergios		X	donne procuration à M. SCHMIDT Carlos, Conseiller municipal de Avera												
	12. Mme. TAIRIO épouse TEIKITUTOUA Jeannime	X														
	13. M. SCHMIDT Carlos, Jean, Haurai	X		Secrétaire de séance												

Délibération municipale n° 01/23 du 09 janvier 2023

Portant approbation de la décision modificative n°7 du budget général de l'exercice 2022

	14. Mme. SANQUER épouse GOUPIL Juliana, Hermina, Française	X		
	15. M. TEROU A PEU Maurice, Eria	X		
	16. M. TERIIHAUNUI Hiomai	X		
<u>Sens du vote :</u> Unanimité Adoption Rejet <input checked="" type="checkbox"/> Majorité Nombre voix « Pour » 25 Nombre voix « Contre » Nombre voix « Abstention » 1	17. Mme. TUHEIAVA épouse TAUATITI Odette	X		
	18. M. BECQUET Patrick	X		
	19. M. SMITH Tilly		X	
	20. M. EBB Moïse	X		
	21. Mme. PUNAA épouse AHUTORU-NEUFFER Rosina	X		
	22. M. TEFAAITE Daniela		X	donne procuration à M. EBB Moïse, Maire délégué de Opoa
	23. Mme. MARAHITI Ariana		X	donne procuration à Mme. GODFREY Marie-Louise, 5 ^{ème} adjointe au Maire
	24. M. RUAMUTU Iapheta		X	Donne procuration à Mme. TAEA Jeannette, 1 ^{ère} adjointe au Maire
	25. M. TEFAAITE Etienne	X		
	26. Mme. MOU KAM TSE épouse MASSE Armelle, Moeata	X		
	27. M. BUTSCHER Roland	X		

- Vu** la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** l'ordonnance n° 2007-1434 du 05 octobre 2007 portant extension des première, deuxième et cinquièmes parties du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, modifiée par les lois n° 2007-1720 du 7 décembre 2007 et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 ;
- Vu** le décret n° 2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des première, deuxième et cinquièmes parties du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu** la délibération municipale n° 28/22 du 10 mars 2022 portant approbation du budget général de l'exercice 2022 ;
- Vu** la délibération municipale n° 43/22 du 31 mai 2022 portant approbation de la décision modificative n°1 du budget général de l'exercice 2022 ;

Délibération municipale n° 01/23 du 09 janvier 2023

Portant approbation de la décision modificative n°7 du budget général de l'exercice 2022

- Vu** la délibération municipale n° 55/22 du 05 juillet 2022 portant approbation de la décision modificative n°2 du budget général de l'exercice 2022 ;
- Vu** la délibération municipale n° 62/22 du 08 août 2022 portant approbation de la décision modificative n°3 du budget général de l'exercice 2022 ;
- Vu** la délibération municipale n° 88/22 du 26 septembre 2022 portant approbation de la décision modificative n°4 du budget général de l'exercice 2022 ;
- Vu** la délibération municipale n° 101/22 du 08 novembre 2022 portant approbation de la décision modificative n°5 du budget général de l'exercice 2022 ;
- Vu** la délibération municipale n° 111/22 du 30 novembre 2022 portant approbation de la décision modificative n°6 du budget général de l'exercice 2022 ;
- Ouï** l'exposé du Maire.

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits de fin d'exercice 2022.

Après en avoir délibéré dans sa séance du 09 janvier 2023,

ADOPTE

Article 1^{er}: La décision modificative n°7 du budget général de l'exercice 2022 est approuvée comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses :

Chapitre / Article	N° Programme	Libellé	En moins	En plus
67 / 673		Titres annulés s/ exercices antérieurs	1 000 000	
65 / 657491		Participation SEM	2 500 000	
012 / 64111		Personnel permanent	2 500 000	
012 / 64511		CPS	4 000 000	
011 / 60622		Carburants		5 000 000
011 / 61551		Matériel roulant		4 000 000
011 / 6232		Fêtes et cérémonies		1 000 000
		TOTAL		0

Délibération municipale n° 01/23 du 09 janvier 2023

Portant approbation de la décision modificative n°7 du budget général de l'exercice 2022

Article 2 : Conformément aux dispositions des articles 421-1, 421-4 et 421-6 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Polynésie française peut être saisi par la voie du recours formée contre la présente décision, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par application de télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 3 : Le Maire et le Trésorier des Iles Sous-le-Vent sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée et affichée partout où besoin sera.

Fait et délibéré le 09 janvier 2023,

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Maire de la commune de TAPUTAPUATEA



The image shows a blue circular official stamp of the Mayor of Taputapuatea. The stamp contains the text 'MAIRIE DE TAPUTAPUATEA' and 'RAIATEA'. A blue ink signature is written over the stamp.

Le Maire de Taputapuatea atteste,
sous sa responsabilité, que le présent acte
a été transmis à la Subdivision administrative
des îles Sous-le-Vent

le 10 JAN. 2023
et notifié à l'intéressé(e) ou publié

le 10 JAN. 2023



The image shows a blue circular official stamp of the Mayor of Taputapuatea. The stamp contains the text 'MAIRIE DE TAPUTAPUATEA' and 'RAIATEA'. A blue ink signature is written over the stamp.

Le Maire